



COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE NATIONALE DE BASKETBALL

11 mai 2021

Relevé de décisions

Etaient Présents : MM. BERAL, BELLON, GUEUDER, MERLIOT, MULLER, LEMASSON, BORG, LE BOUILLE, JEHANNO, RAIMBAULT, DEVOS, RUIZ, DELHOMME (représentant M. SY), GOBILLOT

Etaient Excusés : MM. SPAHIC, KROEMER, SENEZ

En application de l'article 13 des statuts de la LNB, la présence de la moitié des membres du Comité Directeur est nécessaire pour que ses délibérations soient valables.

14 membres sur 17 sont présents ou représentés.

Le Comité Directeur peut donc valablement délibérer, le quorum étant atteint.

1- Championnat espoir PRO B

Les membres du Comité Directeur sont informés des travaux en cours sur les conséquences de la création d'un championnat espoir PRO B. Aussi ils décident de repousser à une prochaine réunion leurs décisions concernant cette compétition.

2 – Demande de dérogation du SLUC NANCY BASKET

Pour la saison 2021/2022, le club du SLUC NANCY BASKET souhaite être autorisé à commercialiser des sièges courtsides entre le banc de l'équipe extérieur et la table de marque afin de proposer cette prestation à un partenaire du club.

L'emplacement entre le banc domicile et la table de marque est déjà commercialisé par le club pour une prestation « SLUC 6^e Homme ». C'est également le cas dans d'autres clubs tels que Paris Basketball.

Le Comité Directeur décide, à l'unanimité, de refuser cette demande de dérogation au motif que compte tenu de l'emplacement des sièges, les risques d'un incident avec l'équipe adverse sont trop élevés.

3- Commission Juridique de Discipline et des Règlements (CJDR)

3.1 Nomination d'un nouveau membre

Il est proposé aux membres du Comité Directeur de nommer en tant que membre de la CJDR, Monsieur Bertrand PEYRIDIEUX. M. PEYRIDIEUX est un ancien arbitre de haut-niveau qui a officié sur plus de 500 matches en LNB, FFBB et LFB.

Le Comité Directeur décide à l'unanimité de nommer M. PEYRIDIEUX en tant que membre de la CJDR.

3.2 Nomination d'un nouveau chargé d'instruction

Il est proposé aux membres du Comité Directeur de nommer en tant que chargée d'instruction auprès de la CJDR, Madame Euzhann LERANDY, salariée de la LNB.

Le Comité Directeur décide à l'unanimité de nommer Mme LERANDY en tant que chargée d'instruction auprès de la CJDR.

4 - Rookie Program

M. Jesse DELHOMME (SNB) présente aux membres du Comité Directeur le « Rookie program » que souhaiterait organiser le SNB dès la saison prochaine.

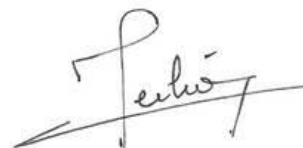
Ce programme consiste à rassembler une vingtaine de joueurs professionnels ayant récemment signé leur premier contrat professionnel pour des formations sur des thèmes liés à leur nouvelle vie professionnelle.

Ces formations obligatoires durant 2 jours seront assurées par la FFBB, la LNB, les différents syndicats et acteurs du basket. Ce programme a reçu le soutien des partenaires sociaux : UCPB et SCB.

Les membres du Comité Directeur approuvent à l'unanimité le principe de ce programme. Les dates précises et modalités financières restent à définir.



**Le Président
M. Alain BERAL**



**Le Vice-Président
en Charge du Secrétariat Général
M. Paul MERLIOT**